

MARS → AVRIL → MAI 2025 N°4

LA MÉTROPOLE LE MAG

Le magazine
de la Métropole
Aix-Marseille-Provence



INTERVIEW P.8

Le point sur les grandes priorités de la Métropole :

**Pouvoir d'achat,
sécurité, mobilité...**



4 L'ACTUALITÉ DE LA MÉTROPOLE

6 C'EST VOTÉ, C'EST ENGAGÉ

Les décisions du conseil métropolitain

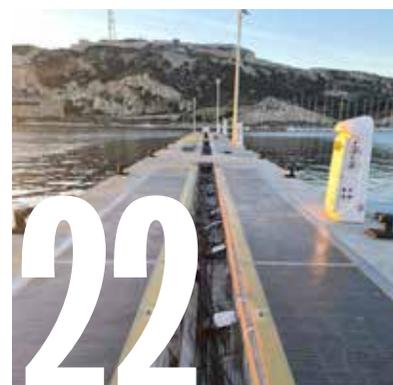


16 ON VOUS DIT TOUT SUR

La lutte contre les feux de forêt

18 EN TOUTE PROXIMITÉ

Les travaux de la Métropole sur tout le territoire



22 COMMENT ÇA MARCHE ?

Le port du Frioul passe au solaire

23 BIEN MANGER EN PROVENCE

Le Présage, premier restaurant solaire d'Europe !

24 PAROLES DES GROUPES POLITIQUES MÉTROPOLITAINS

26 L'AGENDA

Événements culturels, sportifs...



8

DOSSIER

Martine Vassal : « Protéger votre pouvoir d'achat et renforcer votre sécurité ! »



13 EAU

La Métropole dévoile son Capital Bleu au fil de l'eau

14 UNE COMPÉTENCE, DES PROJETS

La Métropole agit, Aubagne change !



LA MÉTROPOLE LE MAG
N° 04 | mars-avril-mai 2025
Le magazine de la Métropole
Aix-Marseille-Provence
www.ampmetropole.fr

Métropole Aix-Marseille-Provence – 58, boulevard Charles-Livon – 13007 Marseille
Directeur de publication : Sophie Bruyère – **Rédacteur en chef :** Julien Pompey – **Rédaction :** agence Homère **Conception graphique :** Du Bruit au Balcon – **Mise en page :** Agence Scoop communication 15333-MEP – **Photo de couverture :** Métropole Aix-Marseille-Provence – **Photos :** David Girard / AMP – François Moura / AMP – Roland Grunchev / AMP – **Impression :** Print Concept – **Tirage :** 300 000 exemplaires – ISSN 3073-942X / ISSN 3074-8801 (en ligne) – Imprimé en France sur papier issu de forêts gérées durablement – Tous droits réservés – Ne pas jeter sur la voie publique.



ÉDITO

TOUJOURS MIEUX VOUS ACCOMPAGNER

Martine Vassal

Présidente de la
Métropole Aix-
Marseille-Provence

Présidente
du Conseil
départemental des
Bouches-du-Rhône

Première vice-
présidente de
Départements
de France

“La Métropole,
un pilier de votre
quotidien.”

« Nous vivons une époque très particulière dans une société peu ordinaire, aussi bien au niveau local, national qu'international. Face à ce constat, qui s'impose chaque jour un peu plus à nous, nous avons plus que jamais besoin de repères.

Malgré sa relative jeunesse et des débuts difficiles, la Métropole Aix-Marseille-Provence est devenue, en quelques années, un véritable pilier de votre quotidien. Nous avons développé et nous multiplions les actions sur de nombreux plans sur tout le territoire métropolitain pour vous aider, pour vous accompagner, pour vous protéger.

Cela se fait en lien avec vos priorités, bien entendu, à commencer par le pouvoir d'achat, avec des services et des aides qui, directement ou indirectement, vous donnent un coup de pouce précieux en cette période compliquée pour beaucoup.

C'est également le cas au niveau de la sécurité, qui n'est pas une compétence directe de la Métropole, mais qui est indispensable pour favoriser l'usage des transports en commun, afin d'accompagner la révolution des mobilités que nous menons et que nous finalisons avec de magnifiques projets accessibles à tous.

Nous agissons dans bien d'autres secteurs comme l'habitat, l'alimentation ou l'eau, cette ressource exceptionnelle qui est au cœur de tout sans qu'on ne s'en rende plus compte. Un grand festival permettra de mettre en avant son importance vitale avec Capital Bleu, et de la célébrer comme il se doit.

Beaucoup de ces actions sont méconnues ou sous-estimées, mais une chose est certaine : nous continuerons à avancer, à innover et à être à vos côtés, pour toujours mieux vous accompagner ! »



TRAMWAY DE MARSEILLE

Extension du T3 : les nouvelles rames arrivent !



C'est en juin prochain qu'arrivera la première des 15 nouvelles rames de tramway dans le cadre de la phase 1 de l'extension du nord au sud de Marseille du T3. Plus modernes et confortables, elles seront équipées de nombreux écrans d'information dynamiques, de prises de recharge USB et d'un système de climatisation énergétiquement sobre, le tout en conservant une capacité d'accueil de 262 voyageurs bénéficiant de 62 places assises. Fabriquées en France, ces nouvelles rames reprendront le même design extérieur que le tramway. L'intérieur, lui, rappellera les couleurs du futur métro automatique de Marseille, Neomma. Elles seront d'abord testées sur le réseau actuel puis sur les portions d'extension nord et sud avant d'être mises en service.



MARSEILLE - 6^E ARRONDISSEMENT

La place Castellane achève sa mue

Une véritable métamorphose ! La place Castellane a été intégralement transformée par la Métropole dans le cadre de l'extension du tramway. Depuis fin 2024, le lieu est entièrement accessible aux piétons qui peuvent désormais s'installer sur les nouvelles terrasses des commerçants pour profiter de la vue sur la fontaine Cantini. Ils pourront également se prélasser depuis « La Paupière », le banc monumental qui la contourne, une fois les travaux totalement terminés, d'ici le mois de juin.



LA CIOTAT

PLEIN SUCCÈS POUR LES NAUTICALES !

Bien plus qu'un salon, les Nauticales rencontrent, chaque année, un public fidèle, amateur ou amoureux de la mer. L'édition 2025 n'a pas dérogé à la règle, rassemblant toutes les générations dans la magnifique baie de La Ciotat. Pendant six jours, le public a également profité d'un large programme de conférences sur des sujets d'avenir comme la décarbonation, l'innovation ou la valorisation des métiers de la mer et leur fort potentiel en matière de perspectives et de recrutement.



COUP D'ACCÉLÉRATEUR POUR LA SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE ÉNERGIES DE PROVENCE !

La Métropole Aix-Marseille-Provence s'est associée au Département des Bouches-du-Rhône pour produire sa propre énergie ! Cette union, qui prend la forme d'une Société publique locale (SPL), permettra de porter de nombreux projets de production énergétique en maîtrisant la gestion du foncier et des bâtiments, ainsi que l'équipement des deux institutions. Les premières études sont programmées pour le deuxième trimestre 2025, dans un premier temps sur le photovoltaïque. « *En développant les énergies renouvelables, nous pourrions sortir des énergies fossiles, ce qui est indispensable pour respecter les engagements de notre plan climat. Développer notre souveraineté énergétique au niveau local est l'une de nos grandes priorités !* », avance Laurent Simon, président de la Société publique locale Énergies de Provence, élu fin janvier.



320



C'EST LE NOMBRE DE TONNES DE DÉCHETS COLLECTÉES EN 2024 LORS DES OPÉRATIONS PROPRETÉ RENFORCÉE À MARSEILLE.

Chaque semaine, les agents de la Métropole Aix-Marseille-Provence réalisent, en plus du travail quotidien de collecte des ordures ménagères et de nettoyage de la voirie, des opérations de propreté renforcée. Quatre-vingts agents sont mobilisés dans tous les secteurs où la propreté est gérée directement par la Métropole (du 4^e au 13^e arrondissement) pour assurer le nettoyage de chaque rue. Au total, 2 250 km linéaires de voies sont traités chaque année. Cela revient à marcher de Marseille jusqu'à Oslo, en Norvège !

UN TÉLÉPHÉRIQUE ENTRE L'AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE ET LA GARE DE VITROLLES D'ICI 2029

La Métropole Aix-Marseille-Provence va construire son premier transport urbain par câble. Ce téléphérique reliera en 6 minutes seulement la gare de Vitrolles-AMP à l'Aéroport Marseille Provence, avec une station intermédiaire desservant Airbus Helicopters. D'un coût de 43 M€, il pourra transporter 1 200 personnes par heure. Ce projet innovant et écologique, soutenu par la Région Sud, s'inscrit dans le plan « Marseille en grand » porté par l'État et vise à améliorer la mobilité dans un secteur clé du territoire.



Bruno Even, PDG d'Airbus Helicopters, et Martine Vassal, présidente de la Métropole, lors de la signature de la convention du projet, le 7 février 2025.



BEAU SUCCÈS POUR LA PREMIÈRE ÉDITION DU TRAIL MÉTROPOLITAIN !

La Métropole Aix-Marseille-Provence a tenu son engagement d'organiser un grand événement sportif sur notre territoire avec le Trail Métropolitain, qui a rassemblé plus de 2000 coureurs sur les 4 courses proposées : du **Marseille-Aix (42 km)** au **Petit Métropolitain** pour les enfants, en passant par le **Marseille-Aix en relais** et le **Gardanne-Aix (12 km)**, pour s'initier au trail.

« *Avec cette première édition couronnée de succès, le Trail Métropolitain s'impose déjà comme un rendez-vous incontournable du calendrier trail et un événement phare de la Métropole Aix-Marseille-Provence qui en appelle d'autres !* », a souligné Martine Vassal, présidente de la Métropole.

C'EST VOTÉ

RETROUVEZ DANS
CHAQUE NUMÉRO
LES PROJETS VOTÉS
PAR NOS ÉLUS LORS
DES SÉANCES DU
CONSEIL DE LA
MÉTROPOLE

Depuis sa création, la Métropole Aix-Marseille-Provence s'emploie activement à améliorer la qualité de vie des habitants à travers une multitude de compétences : mobilité, aménagement du territoire, habitat et logement, gestion de l'eau, préservation de l'environnement, cohésion sociale et insertion...

Le conseil métropolitain est composé de 240 élus locaux. Depuis 2018, il est dirigé par Martine Vassal, épaulée par 25 vice-présidents et 11 conseillers délégués. En juin 2023, ils ont dévoilé 35 grands engagements pour façonner l'avenir du territoire à l'horizon 2035. Focus sur certaines initiatives.

**35 ENGAGEMENTS
POUR 2035**
C'EST PROMIS, C'EST ACCOMPLI



COMITÉ MÉTROPOLITAIN DE L'HABITAT :

UN PAS DE PLUS VERS UN LOGEMENT ADAPTÉ À CHACUN

À la suite de l'adoption à l'unanimité du premier Programme local de l'Habitat (PLH) en février 2024, une gouvernance adaptée a été mise en place avec la création d'un Comité métropolitain de l'habitat CMH). Il permettra de nourrir le pilotage du projet en lien avec les élus métropolitains, les communes et les partenaires. Dans le cadre du pilotage de son Programme local de l'habitat, la Métropole va réunir les différents acteurs du logement – État, communes, bailleurs, associations – au sein d'une instance annuelle. En mai, le premier Comité métropolitain de l'habitat rassemblera 300 professionnels du secteur en présence de la présidente de la Métropole, Martine Vassal. C'est avec l'objectif commun de bien loger chaque habitant du territoire que les membres du CMH apporteront leur expérience et leur expertise.

Deux thèmes seront au cœur de la réflexion collective : la relance de la production de logements et les difficultés rencontrées notamment par les jeunes pour se loger. Pour David Ytier, vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence délégué au Logement, à l'Habitat, à la Lutte contre l'habitat indigne : « Notre souhait est que chacun puisse être logé dignement. C'est pourquoi nous accélérons la dynamique dans le contexte actuel de crise du logement. Grâce à la création du Comité métropolitain de l'habitat, nous allons pouvoir porter encore mieux une ambition forte : répondre aux besoins spécifiques des différentes catégories de population, des plus fragiles aux plus aisées, et soutenir notamment la production nouvelle de logements. »





LA MÉTROPOLE AU CHEVET DE LA BONNE MÈRE

Surplombant la ville et ses environs, la Bonne Mère veille sur Marseille depuis le XIX^e siècle. Tous les 30 ans, la statue de la Vierge à l'Enfant de la basilique Notre-Dame-de-la-Garde doit être restaurée pour résister notamment aux intempéries et à la pollution. Lancé le 2 février, le chantier s'achèvera le 8 décembre prochain.

Engagée pour la préservation des richesses du patrimoine culturel et historique, la Métropole s'est mobilisée aux côtés du diocèse de Marseille pour redonner tout son éclat à la Bonne Mère, symbole incontesté de la cité phocéenne.

Les travaux se dérouleront en deux phases : jusqu'à l'été, la structure métallique sera consolidée, et le clocher ainsi que le socle de la statue seront restaurés. Puis, à partir d'octobre, 30 000 feuilles d'or seront appliquées. Pour garantir aux artisans une atmosphère confinée, la Bonne Mère s'éclipsera pendant deux mois sous une bâche blanche, avant de briller de nouveau de toute sa splendeur.



C'EST ENGAGÉ

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sur l'ensemble du territoire, la Métropole finance de nombreux projets pour préserver le patrimoine.

Plusieurs opérations de restauration sont ainsi en cours :

- **Auriol** : église Saint-Pierre
- **Salon-de-Provence** : restauration des toitures du château de l'Empéri
- **Laçon-Provence** : restauration du tableau Baptême du Christ (1842)
- **Marseille** : modernisation des menuiseries extérieures du musée Cantini
- **Saint-Chamas** : restauration et mise en valeur du Lavoir des contagieux
- **Lamanon** : réhabilitation des bâtiments Cabaret et Debonnecorse

INTERVIEW

MARTINE VASSAL : « PROTÉGER VOTRE POUVOIR D'ACHAT ET RENFORCER VOTRE SÉCURITÉ ! »



Pouvoir d'achat, sécurité,
mobilité, protection de
l'économie locale...

Martine Vassal, présidente
de la Métropole Aix-
Marseille-Provence, fait
le point sur les grandes
priorités de l'institution.







Après une année 2024 marquée par l'instabilité politique et économique au niveau national, avec une forte inflation, le pouvoir d'achat demeure la priorité des Français. Concrètement, qu'allez-vous faire pour soutenir et protéger le pouvoir d'achat des Provençaux ?

Martine Vassal : « La question du pouvoir d'achat me tient profondément à cœur. Les habitants connaissent de plus en plus de difficultés au quotidien pour se loger, se nourrir, se déplacer... L'inflation et le coût de la vie nous obligent à agir, et je fais tout ce qui est en mon pouvoir pour faire baisser les factures des ménages, notamment sur le plan énergétique ou pour se déplacer, avec de nombreuses aides proposées par les deux institutions, la Métropole Aix-Marseille-Provence et le Département des Bouches-du-Rhône,



« La question du pouvoir d'achat me tient profondément à cœur. »

que j'ai l'honneur de présider. En parallèle, des services comme LeCovoiturage, lancé début 2024, a permis de faire économiser plus de 1 million d'euros aux utilisateurs !

Mais je veux aller plus loin, surtout en cette période compliquée, pour que chacun puisse vivre dignement.

J'ai ainsi décidé, sur la base des propositions d'une commission transpartisane, d'appliquer la gratuité des transports en commun à la prochaine rentrée pour les enfants de moins de 10 ans et les personnes de plus de 65 ans.

Il s'agit d'une avancée considérable. Comme je l'ai toujours dit, cette gratuité pour les enfants et les personnes âgées a un coût, mais cela ne doit pas être un frein. Aujourd'hui, je prends l'engagement ferme de tout mettre en œuvre pour la rendre possible. Nous maintenons également la gratuité pour les forces de l'ordre et de sécurité, qu'il s'agisse des militaires, des policiers, des pompiers, des surveillants pénitentiaires... »

La sécurité est en effet une autre de vos grandes priorités. Le réseau RTM est ainsi le deuxième plus sûr parmi ceux des grandes métropoles françaises selon les services de la Sécurité intérieure. Comment encore améliorer la sécurité dans les transports ?

Martine Vassal :

La première des libertés, c'est de pouvoir se déplacer sans avoir peur.

La sécurité dans les transports métropolitains, notamment le réseau RTM, s'est grandement améliorée ces dernières années, mais il y a encore trop de comportements honteux et irrespectueux, générant de l'insécurité ou un sentiment d'insécurité...





Je veux encore mieux protéger les Provençaux, pleinement les rassurer et anticiper les possibles incidents grâce à des mesures concrètes et adaptées aux réalités du territoire.

J'ai ainsi récemment dévoilé un plan « tolérance zéro », dont l'objectif est de garantir un cadre serein aux voyageurs ainsi qu'aux agents.

Un dispositif d'intervention encore plus rapide va être mis en place avec des agents spécialisés pouvant rapidement se déplacer, une brigade canine intégrée au Groupe d'action et de protection (GAP) que je souhaite équiper d'armes dites « non létales » comme à la RATP et à la SNCF, et l'augmentation du nombre d'agents de sécurité, notamment en civil. Afin de rassurer les voyageurs et de prévenir les incidents, nous prévoyons la création de « safe zones » expérimentales dans certaines stations de métro, avec des boutons d'alerte, et l'amélioration de l'éclairage.

Les conducteurs de bus bénéficieront, de leur côté, de nouveaux dispositifs de sécurité avec l'installation de cabines de protection intégrale, remplaçant les modèles actuels présentant des angles de vulnérabilité. Enfin, j'ai demandé l'interdiction de transport pour les individus condamnés pour agression dans les réseaux de transport, avec des contrôles renforcés par des caméras dotées d'intelligence artificielle avec reconnaissance faciale.

Car, dans les transports en commun en particulier, je veux une tolérance zéro !

Je souhaite que les métros, les bus et les tramways soient ultra sécurisés, et que nos enfants, petits-enfants, femmes ou personnes âgées puissent prendre les transports en toute sécurité, sans aucune crainte, à toute heure de la journée et de la soirée. Notre réseau métropolitain est de plus en plus sûr, mais je veux que ce soit le plus sûr de France ! »

Un réseau qui va grandement évoluer cette année...

Martine Vassal : « La révolution des mobilités va devenir réalité en 2025 avec la concrétisation de plusieurs grands projets sur tout le territoire métropolitain !

La phase 1 de l'extension nord-sud du tramway va voir le jour cette année, permettant de relier Capitaine Gèze, au nord, à la Gaye, au sud.



« Je souhaite que les métros, les bus et les tramways soient ultra sécurisés »



J'ai procédé, le 10 mars dernier, au serrage symbolique des derniers boulons permettant de relier les rails de la rue de Rome à ceux de la place Castellane, totalement métamorphosée, tout comme celles de Bougainville, au nord, ou Ferrié, au sud.

Le Bus à haut niveau de service (BHNS) B4 va être mis en service à la fin de l'été à Marseille et va relier le nord à l'est de la ville. Les premières rames du nouveau métro Neomma vont être mises en circulation commerciale d'ici fin 2025, la station La Timone sera accessible à tous, y compris les personnes à mobilité réduite, la modernisation de celle de Noailles se termine... Il y aura aussi, en mai, le lancement du BHNS de Miramas, le BAM, qui a débuté avec succès ses essais grandeur nature, tout comme pour celui du Bus+ Aubagne-Gémenos, du Val'Tram, sans oublier le ZENIBUS, qui passe à Marignane, Saint-Victoret, Vitrolles et Les Pennes-Mirabeau. À cela s'ajoutent la poursuite de l'électrification de la flotte de bus, le doublement du nombre de vélos en libre-service à Marseille, l'ouverture de plusieurs parkings relais et pôles d'échange multimodaux...

Du concret au service et au bénéfice de tous les Métropolitains. Ensemble, nous allons prendre de l'avance !

En parallèle de ces chantiers et de ces projets, comment la Métropole peut-elle protéger l'économie locale, notamment ceux qui font vivre le territoire métropolitain ?

Martine Vassal : « J'ai et j'aurai toujours une attention toute particulière pour nos commerçants, nos artisans, nos entrepreneurs, nos agriculteurs, qui traversent une période très difficile alors qu'ils font vivre et bouger la Provence. Ils sont les gardiens de nos territoires, les piliers de notre pays. Ils doivent



« J'ai et j'aurai toujours une attention toute particulière pour nos commerçants, nos artisans, nos entrepreneurs, nos agriculteurs. »

pouvoir vivre dignement du fruit de leur travail. En nouvelle preuve de notre soutien, nous allons créer, cette année, le salon Préférence Provence-Salon de l'agriculture et des traditions provençales avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui se déroulera à Marseille du 20 au 22 juin, à l'Hôtel du Département.

Par ailleurs, le gouvernement envisage de regrouper les services de la justice hors du centre-ville de Marseille, faute de place, ce qui aura un impact direct sur les commerces et le cœur battant de la ville. Ce projet de nouvelle cité judiciaire entraînera le déplacement de centaines de personnes... Pour préserver l'attractivité du centre-ville de Marseille, je propose d'installer, à terme, le siège de la Métropole dans les locaux du tribunal judiciaire. 1 500 collaborateurs, ce sont 1 500 clients pour nos commerçants !

Nous nous tiendrons toujours aux côtés de ceux qui font vivre notre économie et qui renforcent l'attractivité de notre territoire où il fait bon vivre ! »



Pour préserver l'attractivité du centre-ville de Marseille, Martine Vassal, présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, propose de déménager le siège de l'institution dans l'actuel palais de justice.

Capital Bleu : l'eau, une ressource exceptionnelle à célébrer !



2025 sera une année consacrée à la valorisation de l'eau sous toutes ses formes, à travers l'organisation d'un grand festival par la Métropole intitulé « MP 2025 Capital Bleu », ayant pour vocation de célébrer cette ressource exceptionnelle. Avant de vous dévoiler la programmation de cet événement de grande envergure, focus sur quelques chiffres clés permettant de voir l'importance de l'eau sur notre territoire.



1,82

MILLION D'HABITANTS
desservis en eau

5



COURS D'EAU
PRINCIPAUX :

Rhône, Durance,
Touloubre, Arc et
Huveaune

160

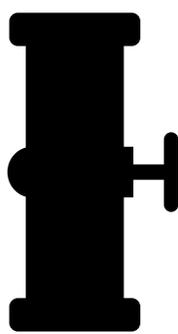
MILLIONS DE M³
D'EAU POTABLE
produits par an

61



PORTS TOUTES
ACTIVITÉS
CONFONDUES

(plaisance, pêche
et commerce)



7 649

KM DE CANALISATIONS
de distribution d'eau

255

KM DE CÔTES MARITIMES



STATIONS D'ÉPURATION
assurant le traitement
des eaux usées

71

97



USINES DE
POTABILISATION
garantissant une
eau de qualité

La Métropole agit, Aubagne change !



UN RÉSEAU DE TRANSPORT MODERNE À LA HAUTEUR DES ATTENTES



Après La Ciotat, Ceyreste, Allauch, Plan-de-Cuques, Septèmes-les-Vallons et Marseille, une étude approfondie est menée pour répondre au mieux aux besoins des habitants en matière de transports. Avec un objectif : accompagner la mise en service du **Val'Tram et renforcer l'attractivité d'un centre-ville de plus en plus dynamique**, notamment grâce à une amélioration de l'amplitude horaire pour convenir à davantage de voyageurs. **Une concertation sera organisée au premier semestre 2025** pour enrichir le projet de refonte du réseau et évoquer d'autres perspectives comme le parking relais Camp de Sarlier, ou le BHNS entre le centre-ville et Gémenos, desservant le secteur des Gargues, site du nouvel hôpital. À horizon 2030, la Métropole entend moderniser l'ensemble des réseaux et augmenter de 50 % la fréquentation des transports en commun, à l'échelle du territoire.



LE BHNS, UN MODE DE TRANSPORT PROPRE ET RAPIDE POUR DESSERVIR LES ZONES D'ACTIVITÉS

Le Bus à haut niveau de service (BHNS) entre Aubagne et Gémenos remplacera, cette année, l'actuelle ligne 1 du réseau urbain d'Aubagne. Des bus au gaz naturel relieront le centre-ville aux zones d'activités de Camp de Sarlier et des Paluds, en passant par la zone commerciale de la Martelle et le parc d'activités de la Plaine de Jouques. Un itinéraire cyclable de 4 km et la plantation de 250 nouveaux arbres compléteront le projet. Ces derniers mois, de nombreuses avancées ont été réalisées. Une nouvelle rampe a été créée pour assurer un meilleur accès au pôle d'échanges multimodal de la gare, et l'avenue Marcel-Pagnol a été réaménagée. Les travaux de voirie sont également terminés sur la partie nord de l'avenue des Paluds et une partie de la route de Gémenos, où un parking relais de 150 places sera créé.



Des transports pratiques, modernes et respectueux avec le Val'Tram et le BHNS vers Gémenos. Des lieux d'accompagnement comme la Maison métropolitaine de l'habitat. Des programmes pour redynamiser le centre-ville avec la transformation du quartier de la gare et du secteur du Bras d'Or. Des projets structurants à l'image du nouvel hôpital aux Gargues... Sous l'impulsion de la Métropole, Aubagne se développe au service des habitants. Tour d'horizon.

« Avec des transports résolument modernes et des services de proximité, Aubagne se positionne comme le centre névralgique de l'est du territoire métropolitain ! »



Gérard Gazay

Vice-président de la Métropole délégué au Développement économique, au Plan de relance pour les entreprises, à l'Artisanat et au Commerce



LE VAL'TRAM POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE LA VILLE

Particulièrement attendu, le Val'Tram effectuera ses premières phases de test à l'automne. Sur un parcours de 13,2 km, ce projet consiste à prolonger la ligne de tramway en exploitation dans la cité de Marcel Pagnol. **Onze nouvelles stations** seront desservies sur **5 communes**, et **3 parkings relais** seront construits en plus d'une voie verte entre Aubagne et Roquevaire. Plusieurs éléments concrets témoignent de l'avancée des travaux comme le pont qui se dresse désormais sur l'Huveaune au

niveau de l'avenue Elzéard Rougier, ou les rails qui ont commencé à être posés dans le centre-ville depuis plusieurs mois. Le Val'Tram, qui reliera la gare d'Aubagne à La Bouilladisse en 25 minutes, permettra de renforcer l'attractivité de la ville au cœur du Pays de l'Étoile en facilitant l'intermodalité, et offrira à 60 000 voyageurs un mode de transport alternatif à la voiture.



LE NOUVEL HÔPITAL D'AUBAGNE AUX GARGUES, ÇA AVANCE !

Site stratégique d'intérêt métropolitain, le secteur des Gargues, qui s'étend sur environ 30 hectares à l'est d'Aubagne entre la zone industrielle des Paluds et le centre-ville, va accueillir le nouvel hôpital d'Aubagne, à horizon 2030. Un véritable pôle axé sur la santé et le bien-être, un grand parc ainsi que des activités économiques occuperont à terme cet espace. Afin que le projet s'intègre au mieux dans son environnement, la Métropole pilote de nombreuses études sur la gestion de l'eau, la qualité de l'air, le confort acoustique, etc. Accessible, le nouvel hôpital sera notamment situé à proximité du tracé du futur Bus à haut niveau de service (BHNS).



Le tramway d'Aubagne sera interrompu jusqu'au 12 juin pour procéder au raccordement des rails avec le Val'Tram. Un dispositif de bus de substitution sera mis en place pendant cette période, sur le modèle de l'itinéraire du dimanche. Plus d'infos sur le site RTM.fr



UN GUICHET UNIQUE EN CENTRE-VILLE POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS SUR L'HABITAT

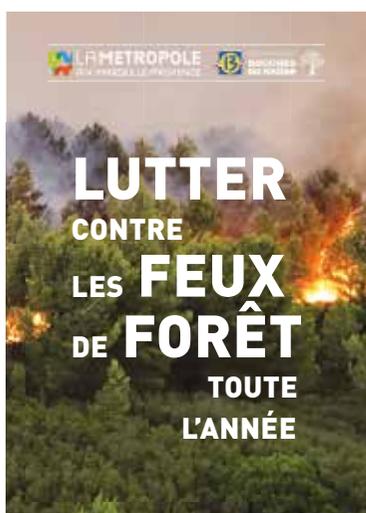


☉ Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Rénovation énergétique, travaux d'adaptation, permis de louer, logement social... Les questions sur l'habitat sont nombreuses. La Métropole a ouvert, à Aubagne, la première Maison métropolitaine de l'habitat, au 71 allée des Verriers. Un véritable service d'accueil et d'orientation des locataires et des propriétaires pour les informer sur les dispositifs existants et les accompagner dans leurs démarches.

Le changement climatique et les épisodes de sécheresse réguliers qui touchent notre territoire décuplent les risques d'incendie. La Métropole Aix-Marseille-Provence se mobilise auprès de l'ensemble des acteurs de la prévention et de la lutte contre les feux de forêt, et ce, tout au long de l'année. Pour protéger efficacement notre richesse boisée, l'implication de chacun est essentielle. Comment prévenir le risque incendie ? Nous débroussaillons la question !

On vous dit tout sur la lutte contre les feux de forêt



LA FORÊT MÉTROPOLITAINE

Des contreforts du Luberon au massif de la Sainte-Victoire, le territoire métropolitain est l'un des plus boisés de France. **La forêt y occupe plus de la moitié du territoire**, avec 175 000 hectares. Un exceptionnel réservoir de biodiversité que **la Métropole s'attache à préserver et valoriser**, en liaison avec les différents acteurs de la forêt.

DÉBROUSSAILLER, ÇA SAUVE !

La lutte contre les feux de forêt commence bien avant l'été ! Chaque année, à partir de février-mars, il est essentiel de débroussailler vos extérieurs, **en coupant la végétation basse et en élaguant les arbres pour qu'ils ne se touchent pas.**

L'objectif est d'éviter que le feu n'atteigne votre habitation.

Les obligations légales de débroussaillage (OLD) s'appliquent aux propriétaires dans les massifs forestiers et à moins de 200 mètres de ces derniers. Leur utilité ? Protéger les habitations et sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers.

➔ Pour en savoir plus →



LEXIQUE FORESTIER

• L'AGROFORESTERIE

Modèle agroécologique que la Métropole expérimente à Aubagne. En regroupant sur un même espace vergers et maraîchage, cette pratique renforce la production locale tout en réduisant la masse combustible.

• LE SYLVOPASTORALISME

Faire pâturer la forêt par le bétail, voici un moyen d'assurer un entretien non mécanisé tout en contribuant au développement économique du territoire. Depuis 2019, la Métropole développe activement le pastoralisme dans les massifs du territoire.

LA MÉTROPOLE MOBILISÉE

En consacrant chaque année 4 millions d'euros aux travaux de protection de la forêt, la Métropole se mobilise pour préserver la beauté des massifs forestiers et favoriser la biodiversité. Ce qui représente :

- Près d'une centaine de kilomètres de pistes entretenues
- Plus de 500 hectares de zones forestières sensibles aux feux traités
- Des dizaines de citernes d'eau posées dans les massifs ou remises en état
- Plusieurs dizaines de bâtiments ou d'équipements métropolitains débroussaillés

UNE FORÊT BIEN GÉRÉE

Sans entretien, la forêt se fragilise et s'expose aux incendies. La Métropole travaille avec l'ensemble des acteurs forestiers publics, dont le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, et privés pour :

- **Faciliter l'intervention des secours**
- **Limiter les départs de feux et leur propagation par :**
 - le fauchage et le débroussaillage des abords des routes et des secteurs vulnérables
 - la remise en culture d'anciennes terres agricoles en friches pour créer une barrière naturelle contre le feu
 - le soutien à la sylviculture et à la valorisation du pin d'Alep.

« La Métropole et ses partenaires se mobilisent toute l'année pour éviter les feux de forêt et disposer des moyens d'intervention lorsqu'ils surviennent malgré tout. Les habitants doivent aussi contribuer à la prévention en débroussaillant et respectant les bons gestes pendant la période estivale. »



Philippe Arduin
Conseiller de la Métropole délégué à la Forêt et aux Paysages,
à la Biodiversité, aux Espaces naturels, à l'Archéologie



© Sabine Boschetti / MAMP



LES NUMÉROS UTILES En cas de départ d'incendie

→ **112** (numéro d'urgence)

→ **18** (pompiers)

→ **114** (pour les personnes malentendantes)

Consignes en temps réel

- Soyez attentifs à la communication de votre commune
- Écoutez les radios locales

LES BONS GESTES, TOUTE L'ANNÉE !



COMBUSTIBLES

Veillez à stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz...) dans un abri fermé, éloigné de votre habitation.



CONSTRUCTION

Si vous habitez dans une zone couverte par un plan de prévention des risques d'incendie de forêt, des adaptations sont à prévoir sur votre maison : volets, gouttières, toiture, aération, etc.



FEU ET BARBECUE

Les barbecues doivent être utilisés sur une terrasse et loin de la végétation inflammable.



CIGARETTE ET MÉGOT

Pas de cigarette en forêt, ni de mégot jeté sur la route !



TRAVAUX ET ÉTINCELLES

Gare aux étincelles ! Certains travaux doivent être réalisés loin de la pelouse et des herbes sèches, avec un extincteur toujours à portée de main.

Vous ne soupçonnez pas toutes les actions de la Métropole près de chez vous... Découvrez toutes les transformations à l'œuvre sur le territoire. La Métropole agit, Marseille change !



11^e arrondissement

LES FLAMANTS-IRIS : UN QUARTIER RENOUVÉLÉ

Engagée pour le renouvellement urbain du territoire, la Métropole réalise des travaux d'ampleur dans le quartier. Les riverains découvrent, depuis quelques semaines, de nouveaux espaces publics et cheminements piétons ; un parking rénové et végétalisé ; une nouvelle voie publique entre les avenues Alexandre Ansaldo et Georges Braque. En plus du cadre de vie des habitants, ce projet intègre la gestion des eaux pluviales, plusieurs aménagements favorisant l'écoulement de l'eau.



Avant



Après

13 et 14^e arrondissements

UN NOUVEAU COMMISSARIAT DE POLICE (13^e - 14^e)



Le nouveau commissariat de la rue du Père d'Ail prend forme ! Après un report du début de chantier lié à la hausse des prix des matériaux, les travaux vont désormais bon train. Très impliqués pour la sécurité des habitants, la Métropole et le Département ont cédé à l'État, pour un euro symbolique, le terrain destiné à accueillir le futur commissariat. Ce dernier regroupera une centaine de fonctionnaires de police dédiés à des missions d'accueil, d'aide aux victimes, d'investigation de proximité ou encore de patrouilles sur la voie publique pour les 13^e et 14^e arrondissements. L'ouverture est prévue courant 2025.

15^e arrondissement



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE AU PLAN D'AOU GRÂCE AU BAIL RÉEL SOLIDAIRE (BRS)

En février dernier, bailleur, partenaires, élus locaux parmi lesquels Denis Rossi, conseiller métropolitain délégué à la Politique de la Ville, et futurs acquéreurs étaient réunis pour inaugurer le chantier de la résidence « Vision d'Aou », qui sera livrée en 2026. En proposant 106 logements, dont 71 villas et 35 appartements avec jardin et vue sur mer, le site offre aux particuliers une accession à la propriété abordable grâce au bail réel solidaire. Ce dispositif dissociant la propriété du terrain de celle du bâti permet, sur critères de revenus, une réduction de 20 à 25 % du prix d'achat par rapport à celui du marché.

➔ Plus d'infos : <https://visiondaou-marseille.fr>

1^{er} arrondissement

FIN DES TRAVAUX DE LA STATION NOAILLES



Avant



Après

Les travaux se terminent à la station Noailles ! Les voyageurs pourront prochainement profiter d'une station plus moderne et confortable. La totalité de la station sera réaménagée : les accès aux quais, les éclairages et de nouveaux portillons de validation. Ces travaux s'inscrivent dans le programme « Rénov'Stations » de la RTM et de la Métropole. Deux stations ont déjà été rénovées dans ce cadre-là : Saint-Charles et Joliette.

2^e et 3^e arrondissements

EXTENSION DU PERMIS DE LOUER



La Métropole poursuit sa lutte contre l'habitat indigne et dégradé en étendant le permis de louer aux secteurs Hoche-Versailles-Pelletan et Belle de Mai à partir de mai 2025. Depuis 2019, un dispositif d'autorisations préalables à la mise en location a été mis en place avec les communes du territoire. Il permet d'identifier les logements non décents, dangereux et insalubres. L'objectif est de réduire le nombre de logements indignes en accompagnant ou en contraignant les propriétaires à effectuer des travaux.

➔ Pour en savoir plus →



La Métropole agit,
votre territoire change !



DU CHANGEMENT CÔTÉ COLLECTE

Depuis le mois de mars,
la collecte des déchets
a évolué dans 4 nouvelles
communes. Suivez le guide !

Pour Alleins,
Charleval,
Mallemort et
Sausset-les-Pins :



POUR RAPPEL

Dans le bac jaune, on dépose
les emballages et papiers
en vrac, pliés ou compactés,
sans pré lavage. On sort les
bacs après 19h la veille du jour
de collecte, puis on les rentre
dès que possible pour éviter
les nuisances.

Saint-Chamas

VIVE LES RIVES DE L'ÉTANG !

Depuis plusieurs années, la Métropole et la commune de Saint-Chamas sont engagées dans la valorisation des rives de l'étang de Berre pour recréer du lien avec le centre-ville. Le projet global, concernant 5,7 hectares, a pour objectif principal de renforcer l'appropriation des rives par la population et d'améliorer le cadre de vie. Le réaménagement des secteurs du Lavoir des Contagieux et de la Digue se termine. Au centre-ville, les déplacements seront fluidifiés avec des travaux de réfection de la voirie qui s'achèveront à l'été.



Grans – Miramas

UN TERMINAL DE TRANSPORT DÉCARBONÉ

Fin janvier, s'est déroulée l'inauguration du terminal de transport combiné « Ouest Provence » localisé sur les communes de Miramas et de Grans. La Métropole a investi dans cet équipement qui contribue à décarboner les mobilités, tout en répondant aux besoins croissants du transport combiné rail-route. Entièrement automatisé, ce terminal va réduire l'empreinte carbone dans le transport de marchandises et dynamiser l'économie locale.

La Ciotat

VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES VALORISÉS

Après l'installation de plus 1 000 bornes de biodéchets à Marseille, la Métropole a également équipé les villes d'Aubagne, La Ciotat, Cassis, La Penne-sur-Huveaune, Auriol, Carnoux-en-Provence, Roquefort-la-Bédoule, Ceyreste, Allauch et Plan-de-Cuques, et déploie le dispositif sur plusieurs autres communes du territoire.



© Ville de La Ciotat

Les déchets alimentaires représentent un tiers du contenu des poubelles « classiques ». Les biodéchets sont coûteux à incinérer et inutilisables lorsqu'ils sont enfouis. En les triant, les habitants participent activement à la réduction des déchets. De plus, le compost obtenu sert à enrichir les sols locaux et à soutenir une agriculture durable.



Avant

Meyreuil

UNE ENTRÉE DE VILLE MODERNISÉE

Après plusieurs mois de travaux, financés notamment par la Métropole, le réaménagement du chemin des Cigales vient de s'achever. Ce projet offre désormais au quartier Ballon un réseau dédié aux mobilités douces. Grâce à la création de nouveaux trottoirs, d'arrêts de bus sécurisés et d'une piste cyclable, la sécurité des piétons et des cyclistes est renforcée.



Après



Lambesc

UN PROJET PHARE POUR LE SPORT ET LA CULTURE

Après la construction du Pôle Santé et d'un parking relais, ce sont les travaux d'une salle de spectacle et d'un centre d'arts martiaux qui ont débuté à Lambesc. La Métropole participe au financement de ce projet d'envergure, qui dotera la ville d'un équipement culturel et sportif moderne, polyvalent, accessible et écoresponsable. D'autant plus appréciable qu'il répondra aux dernières normes environnementales, thermiques et phoniques.



COMMENT ÇA MARCHE ?

Le port du Frioul passe au solaire

La Métropole, en charge de la gestion du port, renforce ses actions en faveur de la transition énergétique du territoire, grâce à un revêtement photovoltaïque circulaire totalement inédit au monde ! Cette innovation possède de nombreux avantages : développement des énergies renouvelables, meilleure intégration dans le paysage, économies d'énergie...

DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LESQUELS ON PEUT CIRCULER

Discrets, ne dénaturant pas le paysage et sans prise au vent, les panneaux photovoltaïques que la Métropole a installés sur le quai numéro 1 du port du Frioul ont de quoi surprendre le visiteur de l'archipel marseillais. En effet, il faudra baisser le regard pour les apercevoir puisqu'ils ont été conçus pour que l'on puisse marcher et circuler dessus. Ils permettent d'étendre la production photovoltaïque du territoire, sans gêner l'habitant, le plaisancier ou encore le touriste, sans artificialisation supplémentaire et sans impact sur la biodiversité.

UNE PREMIÈRE MONDIALE 100 % FRANÇAISE

Développé durant plusieurs mois par l'entreprise Colas, en partenariat avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et l'Institut national de l'énergie solaire (INES), le revêtement photovoltaïque circulaire Wattway constitue une des solutions de production locale d'énergie renouvelable les plus innovantes ! Une dalle très fine, appliquée en surépaisseur du quai maritime, composée d'un matériau composite, assure adhérence, robustesse et durabilité. Une première mondiale, inventée et fabriquée en France, déclinée en avant-première sur quai maritime.

UNE INNOVATION EN MATIÈRE D'AUTO-PRODUCTION ET D'AUTO-CONSOMMATION

L'électricité est à la fois produite et consommée sur place, par les bornes proposées aux plaisanciers sur le quai d'honneur et par les équipements de la capitainerie du port (éclairage, informatique, réseaux). Le stockage d'électricité, qui constitue la part la plus coûteuse et la moins respectueuse de l'environnement dans la production d'énergies renouvelables, ne devient plus nécessaire. Il s'agit d'une solution particulièrement économique et écologique.



EN CHIFFRES

Près de **100 000 € HT** investis pour l'installation solaire
 Une production annuelle de **13 000 à 14 000 kWh**, soit l'équivalent d'un parcours de 100 000 km avec une voiture électrique !

76 m² de panneaux solaires

48 modules solaires

Les 48 modules solaires installés sur le quai du port du Frioul ont une durée de vie de 20 ans et se recyclent à 99,33 %. L'énergie qu'ils génèrent sera utilisée en circuit court pour alimenter en temps réel les équipements portuaires voisins.

Bien manger EN PROVENCE



LE PRÉSAGE, PREMIER RESTAURANT SOLAIRE D'EUROPE !

Situé à Château-Gombert, Le Présage est un modèle d'innovation durable et gastronomique. Premier restaurant solaire d'Europe, il utilise un fourneau solaire professionnel basé sur un réflecteur Scheffler, capable d'atteindre des températures allant de 80 °C à plus de 450 °C. Ce système permet la préparation simultanée de plats variés tout en réduisant considérablement l'impact énergétique. Le bâtiment du Présage a été conçu comme un espace bioclimatique, intégrant un jardin

fonctionnel qui assure la régulation thermique et met en valeur la richesse de la nature provençale. Depuis le lancement du projet, la Métropole Aix-Marseille-Provence a joué un rôle clé en accompagnant son développement, en fournissant le terrain via la Soleam et en apportant une aide immobilière de 50 000 euros.

Pour découvrir cette expérience culinaire unique, visitez leur site : lepresage.fr

« NOS CANTINES DURABLES » POUR UNE RESTAURATION SCOLAIRE PLUS RESPONSABLE

La Métropole fait bouger les lignes dans les assiettes de nos enfants avec le dispositif « Nos cantines durables ». Depuis cinq ans, ce programme accompagne 70 communes dans leur transition vers une restauration scolaire plus responsable. Chaque année, 62 millions d'euros sont consacrés aux achats alimentaires des établissements scolaires du territoire. Pour répondre aux objectifs de la loi EGAlim – 50 % de produits de qualité dont 20 % de bio –, la Métropole propose aux communes un accompagnement gratuit : formations pratiques avec des chefs, aide à l'approvisionnement en circuit

court et sessions d'échanges. Les résultats sont déjà visibles, comme à Auriol qui privilégie désormais les produits locaux, ou à La Roque-d'Anthéron qui a repensé ses marchés publics. Le programme sensibilise aussi les élèves : 98 classes participent cette année à des ateliers cuisine et des visites de fermes. Une initiative qui fait ses preuves et continue de se développer avec le soutien de l'ADEME, l'État, la Région Sud et l'Europe.



la recette



Les muffins pomme-betterave

LES INGRÉDIENTS

- 2 pommes acidulées
- 1 betterave crue
- 300 g de farine de blé
- 250 ml de lait
- 100 g de sucre en poudre
- 75 g de beurre
- 2 œufs
- 1 sachet de levure
- 1 pincée de sel

LES ÉTAPES

- ➊ Préchauffer le four à 180 °C.
- ➋ À l'aide d'une mandoline, râper les pommes et la betterave en réservant le jus de celle-ci.
- ➌ Couper le beurre en morceaux et le faire fondre dans une casserole.
- ➍ Casser les œufs dans un saladier. Ajouter le sucre et mélanger vivement jusqu'à blanchiment.
- ➎ Verser le beurre fondu et le lait par-dessus, puis malaxer de nouveau.
- ➏ Mélanger ensemble la farine, la levure chimique, le sel et incorporer cette préparation à la précédente jusqu'à l'obtention d'une pâte lisse.
- ➐ Verser le jus de betterave réservé, ajouter la betterave et les pommes râpées.
- ➑ Verser aux 2/3 dans des moules à muffins beurrés.
- ➒ Enfourner et laisser cuire environ 30 min.





Paroles des groupes politiques métropolitains

POUR LE GROUPE « POUR UNE MÉTROPOLE DE BIEN COMMUN »

Avec la gauche : cap sur la gratuité des transports

La présidente de la Métropole a annoncé la gratuité des transports pour les moins de 10 ans et les plus de 65 ans, une avancée positive pour l'accessibilité. Cette mesure découle des travaux de la commission sur la gratuité des transports, créée en avril 2023 à l'initiative de nos deux groupes de Gauche « Une Métropole à Gauche » et « Une Métropole de Bien Commun ».

Un groupe de travail réunissant des élus de différentes sensibilités a permis d'aboutir à cette décision après quatre réunions en 2024. Nous saluons cette avancée, mais nous souhaitons aller plus loin.

L'extension de la gratuité aux jeunes jusqu'à 18 ans, voire plus, permettrait de faciliter les déplacements des étudiants et jeunes actifs. Une révision des critères du quotient familial élargirait l'accès aux réductions, tandis qu'un déplafonnement du versement mobilité permettrait de renforcer le réseau.

Nous appelons à un travail collectif associant élus, communes, usagers et citoyens pour avancer, de façon pragmatique et progressive, vers une mobilité plus solidaire et durable, avec pour horizon une gratuité totale des transports.

POUR LE GROUPE « UNE VOLONTÉ POUR LA MÉTROPOLE »

Notre Métropole accélère sa révolution des transports avec des projets ambitieux, partout sur le territoire. En 2025, **Marseille en Grand** verra l'extension du tramway nord-sud et la modernisation du métro, mais cette dynamique dépasse largement la ville-centre. Le Val'Tram reliera Aubagne à La Bouilladisse, et le **Bus à Haut Niveau de Service**, entre Martigues et Port-de-Bouc, entrera en phase opérationnelle. À terme, chaque Métropolitain sera à moins de 15 minutes d'un transport en commun.

Mais moderniser ne suffit pas, il faut aussi sécuriser et rendre les transports accessibles. C'est pourquoi le **Groupe d'Assistance et Protection (G.A.P)** sera renforcé, avec 99 agents équipés d'armes non létales, de caméras piétons, ainsi qu'une

expérimentation de la captation sonore pour mieux identifier les agresseurs. Cette demande d'armement a été formulée par Martine Vassal au ministre des Transports.

Autre avancée majeure annoncée par la Présidente Martine Vassal : la **gratuité des transports** pour les plus de 65 ans et les moins de 10 ans, s'ajoutant à celle déjà proposée aux forces de sécurité et aux tarifs adaptés pour les personnes en situation de précarité ou de handicap. Un levier fort pour le pouvoir d'achat et la transition écologique.

Notre Métropole se transforme. **Plus sûre, plus fluide, plus juste**, elle avance avec ambition. Ensemble, construisons la mobilité de demain.

POUR LE GROUPE « MAIRES DE PROVENCE ET ÉLUS MUNICIPAUX UNIS POUR L'INTÉRÊT COMMUNAL »

Alors que le budget laborieux de la France affiche un déficit abyssal, les communes, à la différence de l'État, sont dans l'obligation de faire voter un budget à l'équilibre, selon la « règle d'or ».

Les gouvernements qui se succèdent annoncent de nouveaux coups de rabot de plusieurs milliards d'euros sur les collectivités locales : les habitants en pâtiront directement si les moyens de la Métropole et des communes sont encore mis à mal, alors même que ces dernières gèrent le quotidien des populations, sans compter le report ou l'annulation de nombreux projets.

Les collectivités ne sont pas responsables du déficit colossal engendré par les choix des précédents gouvernements, quels qu'ils soient. Elles ne doivent pas être pénalisées mais au contraire encouragées dans leurs missions du quotidien et les projets d'avenir. Ce sont les attentes légitimes des habitants.

POUR LE GROUPE EPIC MÉTROPOLE
« ENTENTE POUR L'INTÉRÊT
DES COMMUNES MÉTROPOLE »

Dans le contexte politique national que nous subissons, loin des soubresauts quotidiens, les élus du Groupe EPIC, unis et engagés, ont pour ligne de conduite une volonté d'agir efficacement pour l'intérêt général, que ce soit dans nos communes ou dans l'hémicycle métropolitain, où nous siégeons aux côtés du groupe majoritaire. Notre objectif est de participer concrètement à la réalisation de

projets structurants qui améliorent le quotidien de chacun dans les domaines de la mobilité, des équipements sportifs et culturels, de la rénovation urbaine ou encore du développement économique local. Garants de votre qualité de vie dans vos communes et de votre tranquillité publique, plus que jamais vous pouvez compter sur notre engagement !

POUR LE GROUPE « CENTRISTE
ÉCOLOGIQUE ET MÉTROPOLITAIN »

« En 2024, ce sont plus de 1 000 bornes de collecte de biodéchets qui ont été installées sur la Métropole. Une avancée qui a permis de récolter près de 700 tonnes de déchets alimentaires. Chaque geste compte ! En triant vos déchets alimentaires, vous contribuez à réduire d'un tiers le volume de vos déchets, soit environ 150 kg en moins par foyer et par an ! Le GECCM souscrit à cette pratique vertueuse pour le territoire et l'environnement. »

POUR LE GROUPE
« MÉTROPOLE À GAUCHE »

Grâce au travail initié par notre groupe et PMBC, la gratuité des transports pour les moins de 10 ans et les plus de 65 ans devient une réalité. C'est une première avancée que nous saluons. Nous espérons que la réflexion continuera afin d'obtenir, à terme, une gratuité totale sur le territoire métropolitain.

POUR LE GROUPE
« AIX – PAYS D'AIX »

Le Groupe Aix – Pays d'Aix salue l'initiative de la Présidente, concernant la mise en place de la gratuité des transports en commun pour les moins de 10 ans et les plus de 65 ans, une mesure défendue par le maire d'Aix-en-Provence et qui fait suite au travail effectué en commission.

POUR LE GROUPE
« RPR ET INDÉPENDANTS »

La Provence qu'on aime ! Avec Franck Allisio, notre groupe a présenté le label « La Provence qu'on aime ». Son objectif est simple : rassembler des élus locaux sur nos valeurs et nos idées, et présenter une offre politique claire pour les Provençaux aux municipales de 2026. Rejoignez-nous !



A G E

Découvrez les événements, organisés en partenariat avec la Métropole, qui vont rythmer votre printemps.

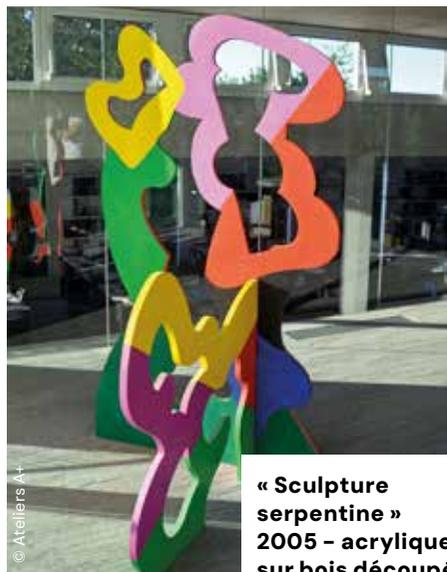
26.04 → 17.08

EXPOSITION MAGNIFICENCE ROUGEMONT

Polaris centre d'art, équipement culturel de la Métropole, accueille une exposition majeure présentant une cinquantaine d'œuvres de Guy de Rougemont. Cet artiste pluridisciplinaire de renommée internationale s'est affirmé autant dans la peinture que dans la sculpture et les arts décoratifs, dans un jeu permanent autour de la couleur, des lignes et des formes. Guy de Rougemont se réinvente constamment, entre espaces public et privé, urbain et domestique, entre pop art et minimalisme.

Pour enrichir cette rétrospective et souligner l'influence durable de Rougemont, le centre d'art a choisi de mettre ses œuvres en dialogue avec celles de quatre artistes qui furent ses amis : Pierre Bendine Boucar, Vincent Bioulès, Lucio Fanti et Claude Viallat. Cette confrontation permet de mieux comprendre l'héritage de Rougemont et met en lumière sa vision d'une pratique picturale étendue aux arts décoratifs.

Au Polaris centre d'art – Istres



« Sculpture serpentine »
2005 - acrylique
sur bois découpé

07.04 → 25.05

À LA DÉCOUVERTE DU SITE ARCHÉOLOGIQUE DE SAINT-BLAISE À SAINT-MITRE-LES-REMPARTS, UN SITE GÉRÉ PAR LA MÉTROPOLE



© David Girard / MAMP

Dimanches 27 avril et 25 mai CAFÉ ARCHÉO

Présentation d'un objet découvert sur le site et illustrant un fait des sociétés anciennes. Conférence à 11h suivie par une visite guidée du site à 14h30. Gratuite et sans réservation

Du vendredi 16 au dimanche 18 mai, de 10h à 16h30

FORUM DE L'ARCHÉOLOGIE

Expérimentations archéologiques : visites, ateliers, spectacles et projection cinéma. Gratuit et sans réservation. Tout public

Plus d'infos : ampmetropole.fr

18.05

La Marseillaise des Femmes



© Valentin Antonini

Cette année encore, la Métropole Aix-Marseille-Provence sera au rendez-vous de la Marseillaise des Femmes qui revient le 18 mai pour sa 15^e édition. Plus grande course féminine du Sud de la France, ouverte à tous les publics, cette manifestation emblématique réunit, dans une ambiance toujours aussi festive, les Marseillais et les Provençaux autour de la prévention de la santé et du bien-être par le sport. Objectif affiché pour cette nouvelle année : rassembler 10 000 coureuses pour soutenir la recherche sur les cancers féminins, avec la Fondation pour la Recherche Médicale, ainsi que les droits et libertés des femmes à travers Amnesty International.



Pour recevoir en avant-première le prochain numéro de *La Métropole Le Mag*, inscrivez-vous à notre newsletter métropolitaine.

Et c'est parti pour les halles de producteurs !

Ça y est ! L'édition 2025 des halles « Terres de Provence » est lancée depuis le 3 avril par l'ouverture du site de Marseille-La Barasse (11^e arrondissement) suivie de celle du site de Plan de Campagne, le 7 avril. Cette année encore, les producteurs locaux se réunissent pour proposer des étals gourmands, frais et variés, le tout à un prix attractif et juste. Une initiative qui traduit l'engagement de la Métropole à encourager la consommation en circuit court.

Rendez-vous à La Barasse tous les jeudis de 17h-19h et à Plan de Campagne les lundis/mercredis/vendredis de 16h30-19h.

➔ Plus d'infos : ampmetropole.fr



© David Girard / MAMP



06.06 → 08.06

Le Salon des Agricultures de Provence de retour

La Métropole vous donne rendez-vous du 6 au 8 juin au domaine du Merle, à Salon-de-Provence, pour l'édition 2025 du Salon des Agricultures de Provence ! Tout le week-end, participez aux animations, venez à la rencontre des producteurs locaux, découvrez la grande ferme aux animaux et assistez à des démonstrations. Événement et parking gratuits.



20.06 → 22.06

1^{er} Salon de l'agriculture et des traditions provençales à Marseille

Annoncé lors des vœux à la population par la présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, la 1^{re} édition du Salon de l'agriculture et des traditions provençales ouvrira ses portes au public du vendredi 20 juin au dimanche 22 juin 2025, à l'Hôtel du Département. Ce salon, co-piloté par la Métropole et

le Département des Bouches-du-Rhône, réunira le monde agricole, celui de l'artisanat et des traditions provençales pour proposer aux visiteurs, durant 3 jours, des dégustations, des animations autour des saveurs du terroir des Bouches-du-Rhône et des savoir-faire provençaux. Un marché des producteurs proposera des stands de productions locales, mais également tous les produits de l'artisanat local, comme le savon de Marseille ou encore les santons de Provence. Le salon comptera aussi un pôle animalier et des espaces d'animations. Sans oublier quelques temps forts tels que l'annonce des lauréats du prix agricole 2^e édition.

Entrée gratuite

Horaires : 9h – 19h, nocturne avec concert le samedi jusqu'à 22h.



© François Moura / MAMP



MARTINE VASSAL

**"La gratuité des transports
c'est pour vous !"**

Martine Vassal annonce la gratuité des transports de la Métropole Aix-Marseille-Provence **pour les enfants jusqu'à 10 ans et les plus de 65 ans**, à partir du 1^{er} septembre 2025.